



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Lundi 03 octobre 2022 à 20 heures 00**  
**Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand**

### **ORDRE DU JOUR :**

PV du 13/06/2022 soumis à l'approbation

### **Délibérations :**

- 1- Approbation du compte de gestion 2021 : budget Ville
- 2- Décision modificative N° 1 au budget ville 2022
- 3- Utilisation de la nature comptable 6232 « Fêtes et Cérémonies »
- 4- Subvention exceptionnelle pour la classe de découverte de deux jours à Guédelon-Provins au mois de Juin 2023 – Ecole Elémentaire Pergaud
- 5- Attribution des subventions aux associations – Année 2022
- 6- Demande de subventions auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Caisse Nationale des Allocations Familiales dans le cadre du projet de la construction de l'Accueil de Loisirs
- 7- Acquisition de la parcelle cadastrée A 1595 – 64 rue des Champs Forts
- 8- Tarifs Marchés et Brocantes
- 9- Institution d'une procédure d'enregistrement des meublés de tourisme et création d'un téléservice correspondant
- 10- Dénomination d'une voie publique – La Place du Clocher
- 11- Dénomination du Préau Jean CHEVAL – Ecole Curie
- 12- Convention de prestation de services avec la société ACSP77
- 13- Renouvellement de la convention relative à la mise à disposition d'abri-voyageurs entre la commune et le Département
- 14- Eclairage public – Modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public
- 15- Décisions du Maire

Fait à Montry, le 27 septembre 2022  
Le Maire,

Françoise SCHMIT

